



LE P'TIT MAREUILLAIS

JANVIER 2016



LES VOEUX DU MAIRE

Chers Mareuillaises, chers Mareuillais,

Cela fait 14 ans en ce début d'année que je vous présente mes vœux, toujours avec le même plaisir, avec à mes côtés les conseillers municipaux et le personnel qui travaillent chacun à leur façon pour notre village.

Vous n'êtes pas sans connaître tous les bouleversements qui touchent les collectivités territoriales depuis quelques mois et qui vont, je pense, s'accélérer dans les mois à venir. Nous venons de vivre la fusion de notre région Poitou-Charentes dans cette grande région qui s'étend de Poitiers à Bayonne, et qui regroupe 5,8 millions d'habitants!

Au niveau des communautés de communes, malgré une volonté affichée de rester seule, la communauté de communes du Rouillacais est en attente de la décision préfectorale et sera peut-être englobée dans la future communauté d'agglomération de Cognac qui regroupera 82 000 habitants.

Concernant les communes, vous avez pu suivre le regroupement de Sonneville et Plaizac avec Rouillac au 1^{er} janvier 2016. D'autres communes s'y préparent.

Aujourd'hui, la volonté de Mareuil est de poursuivre sa route, pour l'instant, seule. Nous avons tenté un rapprochement avec Courbillac qui n'est pas prête à « se marier ». Nous observons la commune nouvelle de Rouillac.....

Les finances nous permettent d'envisager notre avenir proche (3 à 4 ans) sereinement et nous sommes encore « décideurs » de nos actions.

Le Conseil municipal, les employés communaux et moi-même vous présentons tous nos vœux pour cette nouvelle année. Réalisation de vos projets, familiaux ou professionnels. Une bonne santé pour vous et vos proches.

Malgré tout, encore une fois en cette fin d'année 2015, notre pays a subi des violences terroristes abominables et nous devons prêter attention à tout ce qui se passe autour de nous, même à Mareuil.

Avec l'espoir que les mois qui viennent soient porteurs de paix, de solidarité et d'humanité.

Bonne année à vous



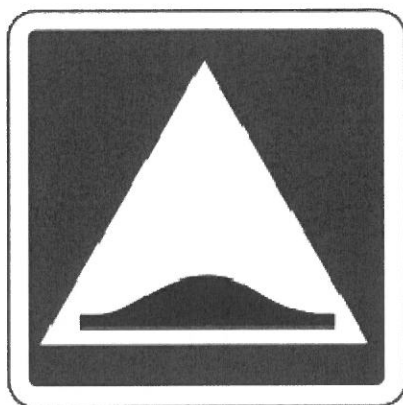
RETROSPECTIVE DES TRAVAUX 2015

Vous trouverez ci-dessous le détail des travaux effectués sur l'année 2015 avec le coût de chacun d'entre eux.

ARTICLE	LIBELLÉ DE L'OPÉRATION	MONTANT
2031	Etude acoustique salle des fêtes	2 640.00€
21316	Columbarium	4 104.00€
21578	Panneaux et balisettes RD 75	1 601.95€
2313	Travaux électriques sur le réseau informatique de l'école	1 638.00€
2313	Eclairage extérieur sur le parking de l'école	1 148.40€
2313	Interphone à l'école	1 176.00€
2313	Remplacement de deux fenêtres à la bibliothèque	3 156.00€
2313	Isolation phonique bureau du Maire	696.00€
2313	Remplacement radiateurs à la Mairie et l'agence postale	1 870.36€
2313	Isolation plafond mairie	1 668.06€
2315/120	Pose clôture à l'école	5 100.00€
2315/120	Grillage école	3 518.38€
2315/123	Maitrise d'œuvre ralentisseur école	540.00€
2315/123	Regard rue du Levant	1 522.80€
2315/123	Plan topographique RD75 ralentisseur école	672.00€
2315/123	Travaux de voirie rue du Levant (bordures)	594.00€
2315/123	Travaux de voirie rue du Levant (bordures)	5 712.00€
2315/123	2 panneaux « Vigilance Citoyenne »	76.80€
2315/123	Supports pour panneaux « Vigilance Citoyenne »	65.93€
2315/123	Travaux de voirie rue du Logis partie basse	3 000.00€
2315/123	Travaux de voirie rue des 3 chênes et rue de Bel Air	4 860.00€
	TOTAL	45 360.68€

Prévisions 2016

- Création d'un ralentisseur au niveau de l'école
- Réhabilitation du système d'assainissement autonome de la mairie et annexes
- Acquisition des parcelles AB 101 et AB 102 au centre du village sur la RD75, remise en état du terrain et des murs, et aménagement
- Divers travaux de voirie à définir ultérieurement
- Divers travaux sur les bâtiments à définir ultérieurement



Travaux déjà effectués en 2016



Devant la dangerosité présentée par le bâtiment en bordure de la RD 75, l'avis d'un huissier et d'un expert se sont avérés indispensables et nous avons dû, dans l'urgence, faire procéder à la démolition totale du bâtiment et annexes.

CARTE D'IDENTITE

Afin d'obtenir une nouvelle carte d'identité dans les meilleurs délais, munissez-vous des documents suivants :

- Copie d'acte de naissance, à demander à la commune de naissance, si carte périmée depuis + de 2 ans
- Justificatif de domicile récent (factures : électricité, eau, téléphone ou avis d'imposition)
- 2 photographies récentes, aux normes des cartes nationales d'identité
- ancienne carte d'identité, si renouvellement

Si votre carte d'identité est valide au 1^{er} janvier 2014, elle est automatiquement prolongée de 5 ans. Il n'est pas nécessaire de la faire refaire, sauf si changement de situation (mariage, adresse etc).

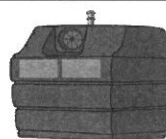
Délai d'obtention : 1 mois



PASSEPORT

La mairie de Mareuil n'est plus habilitée à délivrer les passeports.

Vous pouvez faire votre demande dans n'importe quelle commune de taille moyenne habilitée à délivrer les passeports (Rouillac, Jarnac, Cognac etc)



LES CONTENEURS A VERRE

La commune met à votre disposition gratuitement quatre conteneurs à verre sur la commune : Mairie, les écoles, Le Plessis, La Courade.

Merci de n'y jeter que du verre et de ne pas laisser vos cartons à proximité.



LES Poches JAUNES

Vous avez adopté le tri sélectif ? Bravo !!!
Pour respecter le tri sélectif, les sacs jaunes sont disponibles gratuitement à la mairie.



PHOTOCOPIES

Besoin de photocopies, de fax !
N'hésitez pas à venir à la mairie, notre photocopieur couleur, notre fax et scan sont à votre disposition.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE



- **Mardi : 9h00-12h00 / 13h00-17h00**
- **Mercredi : 9h00-12h00**
- **Vendredi : 9h00-12h00**

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE



LA POSTE

Du lundi au vendredi

De 9h00 à 12h00

LA TNT PASSE A LA HAUTE DEFINITION

Le 5 avril 2016, la TNT passera en haute définition, sur votre télévision. Elle concerne tous les foyers recevant la télévision par l'antenne râteau. Les opérateurs câble et satellite effectueront le changement de norme de diffusion à la même période : les téléspectateurs qui reçoivent les programmes de télévision par le satellite ou le câble doivent donc contacter leur opérateur pour vérifier que leur décodeur est bien compatible HD.

Les téléspectateurs recevant la télévision par l'ADSL ou la fibre optique ne sont pas concernés par le passage à la TNT HD le 5 avril 2016, leur équipement étant compatible HD. C'est également le cas des box qui disposent de tuners permettant une réception par l'antenne râteau.

Pour profiter de la TNT HD, il faut posséder un équipement compatible, sinon la réception de la télévision sera interrompue le 5 avril.

Afin de vérifier votre équipement, un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur ou adaptateur externe relié à l'antenne râteau est HD :



Vous voyez sur votre équipement (téléviseur ou adaptateur) le logo TNT HD



Vous visualisez le logo « Arte HD » à l'écran lorsque vous mettez les chaîne 7 ou 57.

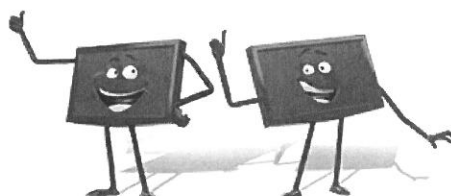
Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à anticiper afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement dans les magasins.

Si un téléviseur n'est pas compatible HD, c'est-à-dire qu'il n'a pas le logo TNT HD dessus, il n'est pas nécessaire de le changer ! L'achat d'un adaptateur compatible avec la norme MPEG-4 suffit. Cet équipement est vendu à partir de 25/30 euros.

Le 5 avril, tous ceux qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau devront lancer une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur chacun de leurs postes de télévision. Cette opération est déclenchée à partir de la télécommande du téléviseur et/ou de l'adaptateur, pour rechercher les chaînes dans leurs nouveaux emplacements.

Pour plus de renseignements, visitez le site recevoirlatnt.fr ou contacter le centre d'appel 0970 818 818 (prix d'un appel local).

Des aides sont également prévues pour accompagner les téléspectateurs telles que l'aide à l'équipement et l'assistance de proximité. Pour cela, veuillez contacter le service recevoir la TNT HD aux coordonnées ci-dessus.



PERMANENCES DES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Monsieur François BONNEAU et Madame Marie-Henriette BEAUGENDRE vous informent de leurs permanences de janvier 2016 à juin 2016, dans le canton du Val de Nouère :



CHARENTE
LE DÉPARTEMENT



Mairie de Rouillac	Mardi 19 janvier 2016 Mardi 16 février 2016 Mardi 15 mars 2016 Mardi 19 avril 2016 Mardi 17 mai 2016 Mardi 21 juin 2016	De 9 h à 11 h De 9 h à 11 h De 9 h à 11 h De 9 h à 11 h De 9 h à 11 h De 9 h à 11 h
Mairie de Marcillac-Lanville	Mardi 12 janvier 2016	De 9 h à 10 h 30
Mairie de Courbillac	Mardi 9 février 2016	De 9 h à 10 h 30
Mairie d'Echallat	Mardi 8 mars 2016	De 9 h à 10 h 30
Mairie de Gourville	Mardi 12 avril 2016	De 9 h à 10 h 30
Mairie de Saint-Genis d'Hiersac	Mardi 10 mai 2016	De 9 h à 10 h 30
Mairie de Genac	Mardi 14 juin 2016	De 9 h à 10 h 30

Merci de bien vouloir prendre rendez-vous en appelant le 05 16 09 75 01 ou 05 16 09 75 02

Tri : tenez-vous prêts



Les consignes de tri des emballages recyclables vont changer. A partir de 2016, la famille des plastiques acceptés dans les sacs jaunes s'agrandit. Depuis le lancement en 2000, seuls les bouteilles et flacons étaient autorisés pour des raisons techniques et financières liées aux filières de reprise des matériaux.

Désormais, les plastiques souples comme les films entourant les bouteilles, les sacs plastiques, les sachets alimentaires... ainsi que les plastiques rigides comme les pots de yaourt, de crème, les boîtes de confiserie, les barquettes polystyrène... sont acceptés.

Grâce aux efforts de tous, avec la réduction des déchets par le compostage, les poubelles, l'accès aux déchetteries : il restera peu d'ordures ménagères résiduelles.

Début 2016, les informations pratiques concernant ce changement seront communiqués dans la presse, le magazine de Calitom, de nouveaux guides du tri. Pour en savoir un peu plus dès à présent, les consignes ont été mises à jour sur les sacs jaunes.

Si le recyclage vous intéresse particulièrement ou par simple curiosité, venez visiter le centre de tri départemental Atrion (à Mornac) : renseignements et inscription gratuite au 0800 500 429 de Calitom, service public des déchets (www.calitom.com).

Affaire suivie par Mme Pasquier Isabelle
Responsable du service déchets ménagers
Ligne directe : 05 45 96 99 40

INSERT'R : Prestations aux particuliers, aux entreprises

Vous ne trouvez pas de professionnel pour certains de vos travaux,



Choisissez Insert'R, l'association d'insertion qui aide les chômeurs à se relancer sur l'emploi.

En effet, nos tarifs, notre matériel, la diversité de nos compétences, et nos références multiples sauront peut-être vous convaincre pour vos :

- travaux d'espaces verts : *tonte de pelouse, débroussaillage, taille de haie, désherbage,*
- travaux d'entretien des bâtiments : *Peinture, petite maçonnerie, tous travaux manuels...*
- travaux de la vigne : *taille, tirage de bois*

Association d'insertion du Rouillacais :

146 rue de Mareuil 16170 Rouillac 05 45 96 84 11 insertr@wanadoo.fr siret 40030881300031

LES SERVICES DE LA COMMUNE

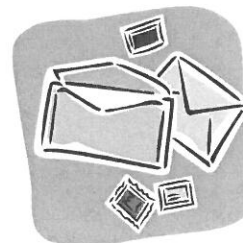
Mairie : ☎ 05.45.21.74.01 📠 05.45.96.80.84 @ mareuilcharente@wanadoo.fr

Heures d'ouverture actuelles : **mardi de 9h00 à 12h00 – de 13h00 à 17h00**
mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00

Agence postale : ☎ . 05-45-21-73-80

Ouverte du **lundi** au **vendredi** de 9 heures à 12 heures

La boîte aux lettres est relevée du **lundi au vendredi à 12 heures**, et le samedi matin lors du passage du facteur, c'est-à-dire vers 9h45. Les autres boîtes aux lettres (villages) sont relevées tous les jours au cours de la tournée du facteur.



Cabine téléphonique :

Publique- ouverte 24 h/24 - N° d'appel : 05.45.21.82.68

Salle des fêtes : ☎ 05.45.96.59.48

Responsables : Mrs. Jean-Robert JAROSZ et Didier CRAEYMEERSCH

Pour la location, s'adresser à la Mairie.



Suite à une note de l'ARS de la Charente, nous ne pouvons plus louer la salle des fêtes pour des événements avec de la musique.



Une attestation d'assurance de type « *risque locatif* » est demandée.

❖ **TARIFS** (suivant la saison) :

ÉTÉ : du 01 mai au 30 septembre - **HIVER** : du 01 octobre au 30 avril

Administrés : * vin d'honneur : 30 € ou 45 €

* repas de famille, baptême, communion, mariage, etc... : 60 € ou 100 €

Associations et personnes extérieures à la commune :

* vin d'honneur : 45 € ou 70 €

* repas : 145 € ou 170 €

Associations de la commune :

3 locations gratuites

tarifs « administrés » appliqués pour les suivantes



Ordures ménagères (sacs noirs) : un ramassage a lieu tous les **vendredis** matin.
(Sortir les sacs la veille)

Tri sélectif : (sacs jaunes) : un ramassage a lieu le **jeudi matin**, très tôt, tous les **15 jours**. (Sortir les sacs la veille)

Verre : 4 conteneurs sont en place sur la commune : 1 face à la mairie,
1 sur le parking de l'école, 1 à La Courade et 1 au Plessis.

Pour les déchets encombrants ou dangereux pour l'environnement, la déchetterie de Rouillac est à votre disposition.

CLINS D'OEIL.....à.....



Nos aînés : En septembre 2015, nous avons convié nos aînés au restaurant, à Rouillac, à « l'Auberge des Fins bois ». Un repas très apprécié par une soixantaine de convives présents. Une ambiance familiale, une cuisine raffinée, bref un bon moment de convivialité, avec en toile de fond, les voitures anciennes du rallye des remparts qui ont défilé devant le restaurant, tout au long de l'après-midi, à très petite vitesse. Le soleil était avec nous et

nous avons pu admirer toutes ces carrosseries rutilantes conduites par des chauffeurs très sympathiques qui n'ont pas manqué de nous saluer au passage. Nous cherchons un spectacle pour cette année; à très bientôt.....

Toujours nos aînés..... de 75 ans et plus....

C'est un moment toujours agréable que d'aller saluer ces mareuillaises et mareuillais et converser quelques instants avec eux en leur offrant un petit présent. Les adjoints et moi-même n'avons pas dérogé à la tradition et avons présenté nos vœux et offert une boîte de chocolats à chacun.

Nos associations communales : Les bénévoles sont le fondement des associations et sans eux, il serait très compliqué d'assister à des manifestations, repas, randonnées, après-midis récréatives, etc... Lors de l'assemblée générale du club du 3ème âge, le doute a plané quant à la poursuite de cette association. La présidente en place, devant l'insistance des participants, a accepté de continuer; avec en plus des activités des mercredis, l'organisation d'un loto le 11 novembre prochain, sous réserve d'aides extérieures. J'ai donc interrogé les conseillers municipaux, lesquels en grande majorité, ont accepté d'aider le club à organiser « son » loto. Rendez-vous le 11 novembre !



Nos services publics : Que ce soit au secrétariat de la mairie, à l'agence postale, les agents sont là pour vous écouter, vous guider et vous rendre service. N'hésitez pas à venir les rencontrer si vous avez un problème ou un besoin. Les agents des services techniques ont des travaux bien définis et sont suivis par les adjoints. Vous pouvez contacter ces derniers si besoin. Je suis moi aussi à votre entière disposition.

Naissances



- ★ Shéridra, Yessa MOUDZIEGOU
- ★ Noa, Tao, Yann RIFFAULT
- ★ Adam, Noël FALAT

née le 10 janvier 2015
né le 15 janvier 2015
né le 23 décembre 2015

Mariage

Cette année 2015, il n'y a pas eu de mariage.



Décès

- ☞ Guy Marie Joseph Eugène
Marius BRISSON
- ☞ André Louis ROCHE
- ☞ Raymonde Jeanne VIDAL
- ☞ Ronald William DIXON
- ☞ Michel Gustave VIGNAUD
- ☞ Jean BAUDEL
- ☞ Guy Fernand René ROBIN

décédé le 25 février 2015

décédé le 5 mars 2015

décédée le 19 mars 2015

décédé le 29 mai 2015

décédé le 23 août 2015

décédé le 3 septembre 2015

décédé le 28 décembre 2015



DECLARATIONS DE RECOLTE EN 2015


Superficie totale **en production**
194ha 29a 50ca
pour une **récolte totale** de 21 437hl03




Réparties comme suit :

 Cognac
pour une récolte totale de 20 973hl

188ha 13a 09ca

 Pineau
pour une récolte totale de 16hl 45

1ha 20a

 Autre
pour une récolte totale de 447hl 58

4ha 96a 41ca

PLUVIOMETRIE

Cette année encore, grâce à Monsieur Michel BRUMEAU, je peux vous indiquer la pluviométrie du centre-bourg mareuillais des neuf dernières années :

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total
2005	29	26	62	57	53	28	36	17	68	70	59	65	570
2006	32	70	158	25	57,5	2,5	89	49	83	116,5	68	55	805,5
2007	81	146	122	12	105,5	78	64	83,5	19	23	51	65	850
2008	104	36	85	89	83	65	16,5	36,5	37	62	85	76	775
2009	111	15	32	71	61,5	47	43	33	33	34,5	133	75	689
2010	32	56	59	17,5	53	60	21,5	17	36	55	142	84	633
2011	43	44	29	6	5	35	88	57	50	42	33	188	620
2012	41	12	18	173	55	61	35	0	59	127	70	154	805
2013	87	82	50	55	156	105	67	24	98	74	127	69	994
2014	125	61	47	46	74	69	61	91	13	69,5	112	43	811,50
2015	102	79	46	9	85	76	8,5	146	85	24	57	12	729,50

Moyenne sur 11 ans de 2005 à 2015 : 752,95mm

A noter que la pluviométrie d'août 2015 est le record des 15 dernières années.

Nos viticulteurs producteur:

David RAMNOUX

vigneron et Bouilleur de Cru-Agriculture biologique depuis 1993

Cognac-Pineau des Charentes-Vin de pays.

3 Rue de l'Eglise- 16170 MAREUIL

TEL : 05.45.96.46.94/ 06.61.31.57.84

david_ramnoux@hotmail.com



Mr et Mme Seguin Alain et fils.

Vin de table

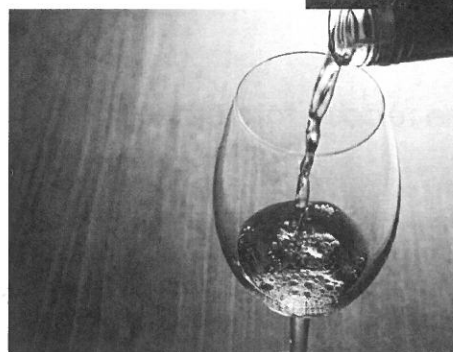
Rouge, Rosé, Vrac et bag- in-box

Gaec des Arnauds

7, Rue Marcel Saisy

16170 MAREUIL

TEL : 05.45.96.85.48



Claudette RAMNOUX

Cognac, Pineau Charentais

Claudette Ramnoux

1 rue de l'église - 16170 Mareuil

Tel : 05.45.21.73.50



Eric BEAU

Vin de table de France

rouge, rose, blanc

vente vrac bag in box

Eric et Nadia Beau

5, rue de la gare - 16170 MAREUIL

TEL : 05.45.96.87.12

Le Clos de La Courade

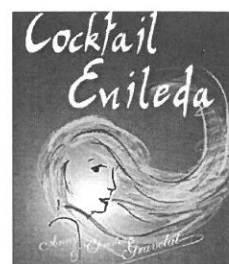
Pineau des Charentes et cocktail

vente directe a la propriété et sur commande

Christian Gravelat

«La Courade » - 16170 MAREUIL

TEL : 05.45.96.57.51



Nos artisans

SARL Christian BEAU

Charpente, Couverture, zinguerie

20 Rue des Ecoles

16170 MAREUIL

TEL : 05.45.96.53.89

christian.beau4@orange.fr



Interieur Dream

L'habitat FENSHUI

Françoise ESPINALT

Décoratrice d'intérieure

4 place Notre Dame

16170 MAREUIL

TEL : 06.14.10.27.74

JFL@interieur-dream.fr



Electricité Plomberie

Montigaud Benoît

12 Rue Des Dames

La Courade - 16170 MAREUIL

TEL : 06.95.42.61.14

b.montigaud@outlook.fr



Atelier Vermillon

Activités Artistiques Enfants et adultes

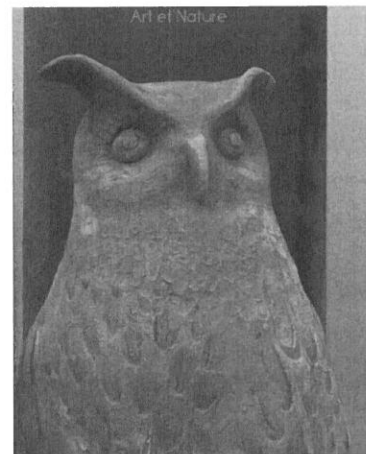
Modelage vitrail traditionnel Art et Nature

16 rue des épinées

Les Maisons Neuves - 16170 Mareuil

TEL : 05.45.21.73.88 ou 06.48.25.26.09

davidingrand@gmail.com



Sarl Couleurs Océanes

Gérard Mathieu

Décoration intérieure et Revêtement de sols

16 bis, Rue des Epinées

Les Maisons Neuves - 16170 MAREUIL

TEL : 06.82.41.35.93

gerardmathieu@laposte.net



Nos chambres d'hôtes

Le Clos Notre Dame

Chambres d'hôtes BED&BREAKFAST
Jean-Louis et Françoise ESPINALT
4 Place Notre-Dame - 16170 MAREUIL
TEL : 05.45.23.68.47.
leclos.notredame@yahoo.fr
www.le-clos-notre-dame.com



Gourmet B&B/ Chambre d'Hôte

Vanessa Dixon
9 rue des écoles
16170 MAREUIL
TEL : 05.45.66.29.75
info@lebourg-charente.com
www.lebourg-charente.com



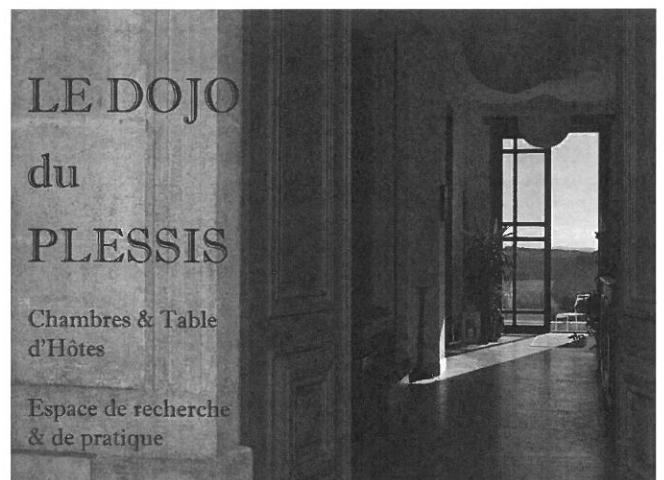
Le Logis de la Courade

Belle propriété au cœur des vignes avec des équipements de luxe.
La Courade
16170 MAREUIL
TEL : 05.45.96.51.55
www.le-logis-de-la-courade.com



Le dojo du Plessis

Chambres d'Hôtes - Table d'Hôtes
10 Rue Traversière
Le Plessis
16170 MAREUIL
TEL : 06.62.63.90.77 ou 06.07.31.21.78
dojoduplessis@gmail.com
www.ledojoduplessis.com





La chronique du Maire

Année nouvelle, je reprends mes écritures favorites pour vous communiquer mon ressenti sur ce que nous avons vécu, ce que nous vivons et ce que nous allons peut-être vivre en cette année 2016.

Tout d'abord, permettez-moi de revenir sur les événements qui se sont déroulés en fin d'année 2015 avec encore une fois des actes terroristes meurtriers qui ont à nouveau endeuillé des familles. Qui d'entre vous n'a pas eu ses enfants ou des membres de sa famille qui ont fréquenté des cafés ou ont assisté à des concerts à Paris? Moi la première, et quand j'y pense, je suis horrifiée. Pourquoi, ces tueurs s'en prennent-ils à des innocents, de tous âges et de toute religion? Pourquoi? Ce qui me glace, c'est de penser que des jeunes gens se laissent emporter et rejoignent ces groupes de terroristes pour être formés à tuer. C'est très déstabilisant de penser que notre pays est en situation d'état d'urgence. C'est une situation sournoise et imprévisible. Je ne connais pas l'avenir, et je préfère penser que tout va aller pour le mieux mais.....

Si je vous parlais de Mareuil, notre village, calme et tranquille; Nous avons eu quelques petites alertes d'habitants, concernant des véhicules suspects qui tournaient dans les rues de Mareuil. Pour l'instant, rien à signaler de particulier et c'est tant mieux.

Mais, il se passe néanmoins des choses dans notre village; vous avez très certainement constaté que la maison aux volets verts dans le bas du village a été démolie. Dans le cadre des pouvoirs de police du maire et pour la protection de la population, nous avons demandé un rapport d'huissier et d'expert. Les deux rapports ont stipulé une situation grave et un péril imminent. C'est un dossier particulièrement compliqué car l'ancien propriétaire est décédé et les héritiers n'ont fait aucune démarche pour accepter ou refuser la succession; de fait, la parcelle n'appartient pas à la commune pour le moment. Et il se peut que la situation perdure dans le temps... En attendant, même si il n'y a plus de menace directe, nous devons néanmoins sécuriser le site. Le plus préoccupant, est l'état des murs bordant le terrain et qui sont particulièrement dégradés. Nous savons que le mur de gauche appartient à la parcelle alors que nous ne savons pas à qui est le mur du fond; si il est mitoyen ou pas. Nous avons déjà eu une réunion avec les propriétaires riverains pour essayer de voir ce qui peut être fait ou pas. Je suis très perplexe et comme nous l'avons toujours fait, nous veillerons à ce que l'argent public soit correctement dépensé et je pense que nous allons attendre que la commune soit propriétaire pour entreprendre des travaux de remise en état. Je vous tiendrai informés au fur et à mesure. A ce jour, les dépenses liées au péril imminent (huissier, expert et démolition), s'élèvent à 3 300 euros.

Autre point dont je souhaitais vous parler, et certains d'entre vous l'ont peut-être remarqué, la cloche de l'église ne sonne plus la nuit entre 22h et 7h du matin. J'ai été destinataire d'un courrier recommandé d'un riverain me demandant d'aller constater le bruit dans son habitation. Je me suis donc rendue sur place et j'ai effectivement pu me rendre compte du bruit et des vibrations ressenties par ce riverain et sa famille. Je n'ai pas souhaité dépenser de l'argent en demandant une étude acoustique.

Je suis persuadée que celle-ci se serait avérée positive. J'ai donc demandé l'avis de tous les conseillers et les ai informés de ma décision de stopper les sonneries la nuit.

Ces derniers m'ont donné leur aval. Je peux comprendre que pour certains d'entre vous qui étiez habitués depuis si longtemps à ces sonneries nocturnes, vous ressentiez de l'amertume, mais en temps que garant de la tranquillité publique, je ne pouvais pas agir autrement.

Nous avons la chance de vivre à la campagne, mais nous subissons les mêmes lois et contraintes que les villes et agglomérations. Je prendrai l'exemple de l'urbanisme; Pratiquement plus aucun permis de construire n'est accepté sur le territoire de la commune, si ce ne sont les terrains situés en agglomération ou des réhabilitations de bâtiments. Nous n'avons pas de document d'urbanisme et sommes soumis au règlement national d'urbanisme très strict. Nous avons voté tout dernièrement un partenariat avec la communauté de communes pour établir un PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal). Les réunions de concertation vont avoir lieu très bientôt. Confection et mise en place de ce projet prendront, je pense quelques années...

Autre sujet, le civisme... J'ai toujours beaucoup de difficultés à comprendre les personnes qui ne respectent pas la nature, les lieux publics mais aussi leurs concitoyens. Nous avons assisté ces derniers temps à des « scènes » un peu désolantes. Au Plessis, à la mare, où une partie de l'enrobé dans le virage a été arraché sur une belle profondeur; Bien entendu, le responsable ne s'est pas fait connaître! Encore à la mare où il y a à peu près un mois, un tas d'immondices a été déposé devant le conteneur à verres. J'ai trouvé des vêtements d'enfants, des chutes de tapis, des couches souillées etc etc..... avec un nom inconnu de Mareuil et des alentours. Une conseillère a gentiment « débarrassé » ces ordures, mais c'est tout de même décevant de voir ça. D'autant qu'il y a une déchetterie à 5 kms!!! Même problème à la Courade où un sac noir important a été déposé et que le service des ordures ménagères n'a pas voulu collecter; Nous nous sommes également aperçus que des gravillons stockés au dépôt de râpe ont été pris. Le regard du compteur d'eau devant la mairie a été défoncé pour la énième fois! Le bas côté de la RD75 (rue des écoles), au niveau du rétrécissement vers l'école, est complètement « ruiné » par des automobilistes bien peu respectueux et qui roulent beaucoup trop vite. Pour finir, les travaux de démolition de la maison sur la RD 75 ont gêné certains riverains (route barrée), lesquels n'ont pas manqué de le faire savoir assez vivement à l'entreprise. Je tiens à signaler que dans les mois à venir, au plus tard l'année prochaine, la situation risque d'être identique car le Département envisage de refaire la chaussée entre Sigogne et Sonneville..... J'ai rendez-vous très prochainement avec l'ADA de Jarnac pour étudier la réfection de la chaussée dans le virage, laquelle est en très mauvais état. Il est des travaux qui ne peuvent être faits sans barrer les routes!!! Autre problème et non des moindres, certains assainissements déclarés non conformes lors du contrôle de 2013, continuent à se déverser au caniveau et donc polluent; Vous l'avez lu dans les travaux prévus en 2016, l'assainissement de la mairie et annexes sera mis aux normes.

Point positif, les ordures ménagères et les sacs jaunes de la rue du clos : Que ce soit dans le haut de la rue avec la présence de conteneurs gérés par un administré, ou dans le bas avec le dépôt des poubelles et des sacs jaunes au coin de la rue la veille du ramassage, plus de problème d'odeurs, de stockage prématuré ou autre. Un grand merci à toutes celles et ceux qui contribuent à cet état de fait. Et à tous les habitants de Mareuil qui respectent les consignes.

Toujours à propos des déchets, le tri des sacs jaunes change; Vous avez pour l'instant le calendrier de collectes pour le premier semestre 2016. Vous serez informés de la suite.

Pour terminer cette chronique, je reprends quelques points évoqués dans les vœux : à savoir, la fusion des communautés de communes et les communes nouvelles. Après consultation des tous les conseils municipaux, une très forte majorité des communes a souhaité que la communauté de communes du Rouillacais reste seule. Le schéma du Préfet établit une fusion avec Jarnac, Châteauneuf, Grande Champagne, Rouillac et Cognac. Un amendement a été déposé en Préfecture pour ne pas fusionner. Nous sommes dans l'attente des décisions de la CDCI et du Préfet. Décision qui devrait être connue en mars.

Concernant les communes nouvelles, comme je vous l'ai dit, Sonneville et Plaizac ont rejoint Rouillac pour ne former qu'une seule commune, la commune nouvelle de Rouillac. Bignac et Genac ont fait de même.

Mareuil a fait des « avances » à Courbillac en questionnant le Maire. Pour l'instant, les deux communes observent ce qui se passe chez nos voisins mais n'excluent absolument pas de fusionner dans un avenir plus ou moins proche. Notre préoccupation actuelle étant la sauvegarde de nos écoles, car en se rapprochant de Rouillac, Sonneville et Plaizac sortent de facto du RPI et du SIVOS; Nous sommes actuellement sur la révision des statuts du SIVOS afin d'intégrer la commune nouvelle de Rouillac pour ses hameaux de Plaizac et Sonneville. Les différents acteurs (Maire de Rouillac, Maires délégués de Plaizac et Sonneville, Education Nationale) promettent un maintien des enfants des 2 hameaux dans les écoles de Mareuil et Courbillac, au moins jusqu'en 2020. Dossier à suivre avec la plus grande attention...

Mais il y a un point qui a retenu mon attention lors de notre entretien avec l'Education Nationale, c'est qu'il est en réflexion, dans le cadre de la modification des cycles d'apprentissage, en particulier le cycle 3 qui regrouperait les enfants de CM1, CM2 et 6ème, la construction d'un établissement scolaire à Rouillac à proximité du collège. Cet établissement recevrait les élèves des 3 cycles sur l'ensemble du territoire. C'est en tout cas dans les « tuyaux » de l'Education Nationale. A quel moment cela se fera t-il? Pas de date avancée, mais là aussi à suivre de près.

Je reste à l'écoute et j'observe ce qui se passe, que ce soit à Mareuil ou à la communauté de communes. Je travaille toujours avec la même ferveur et s'il y a une chose à laquelle je ne dérogerai pas, c'est de défendre comme je, comme nous l'avons toujours fait, les intérêts de votre, de notre commune. J'y suis très attachée, tout comme l'ensemble du Conseil municipal, et je continuerai à oeuvrer pour elle et pour vous.

CALENDRIER DES FESTIVITES 2016

DATES	ASSOCIATIONS	MANIFESTATIONS	LIEUX
Mercredi après-midi tous les 15 jours	Club 3ème âge	Après-midis récréatifs dans la petite salle de la mairie	MAREUIL
9 janvier 2016	Société de chasse	Chasse à courre	MAREUIL
16 janvier 2016	A.P.E	Loto	SONNEVILLE
13 février 2016	A.P.E	Boum pour les enfants	COURBILLAC
16 mars 2016	A.P.E	Tombola	COURBILLAC
26 mars 2016	Société de chasse	Banquet de chasse	SONNEVILLE
26 mars 2016	A.P.E	Chasse aux oeufs	MAREUIL
17 avril 2016	Atelier de l'Eolienne Les Galoches Mareuillaises	Marché fermier Brocante	MAREUIL
30 avril 2016	A.P.E	Vente de plantes	COURBILLAC
7-8 mai 2016	Société de chasse	Ball- Trap	MAREUIL

22 mai 2016	Les Guidons Mareuillais	Course d'orientation	MAREUIL
1^{er} juillet 2016	A.P.E	Kermesse	COURBILLAC
7 Août 2016	Les Guidons Mareuillais	Rando vtt	MAREUIL
3 septembre 2016	Les Galoches Mareuillaises	Randonnée nocturne	MAREUIL
29 Octobre 2016	Société de chasse	Choucroute	SONNEVILLE
11 novembre 2016	3^{ème} âge	Loto	MAREUIL
17 décembre 2016	Société de chasse	Chasse aux faisans	MAREUIL

Une bonne et heureuse année 2016 à tous les Mareuillais de la part des Galoches Mareuillaises.

Que la santé vous permette de profiter le plus possible de la vie dans notre village.

Nous entamons notre 13^{ème} année et le dynamisme de notre association est apprécié de tous, une ambiance chaleureuse le démontre à chacune de nos manifestations, même (et surtout) quand le côté détente de la randonnée se laisse agrémenter par des animations on ne peut plus conviviales. Une sortie est programmée chaque mois et tous les jeudi à 14h place Philémon Martin (environ 2h de marche).

L'organisation:

Le bureau à ce jour se compose de:

Présidente: Pierrette Viger

Vice président: Denis Jacquet

Secrétaire: Bernard Gillois

Secrétaire adjoint: Gérard Viger

Trésorière: Jacqueline Jarosz

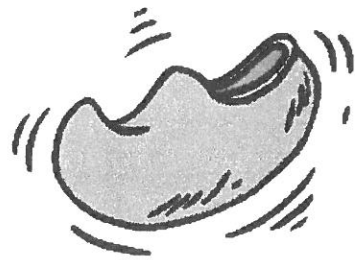
Trésorières adjoint: Marilyse Chaillou, Christiane Jacquet

Mais le bureau va probablement avoir des modifications lors de l'assemblée générale qui aura lieu le 5 février prochain à la salle des fêtes de Mareuil à 20h30.

IL faut savoir tout de même que nous avons 25 membres actifs en plus du bureau.

Les adhérents: 127 inscrits.

Les cotisations restent inchangées: 15€.



Organisations 2015:

Juin: Repas de fin de saison chez M. Léchelle au pied du moulin. A cette occasion, nous avons fêté deux anniversaires et la retraite de tata Vivi.

Septembre: Randonnée nocturne. C'était la dixième, multiples animations et feu d'artifice. Nous avons frôlé les 2000 participants.



Organisations 2016:

17 avril: marché fermier avec brocante et animation

3 septembre: randonnée nocturne. Si vous êtes intéressés par l'organisation de cette manifestation, vous pouvez nous rejoindre (ambiance festive assurée ainsi qu'une bonne convivialité). Vous serez les bienvenus. S'adresser à la présidente, tél: 05 45 21 82 39

Pour nous rejoindre ou avoir des renseignements:

-les randonnées mensuelles: tél. 05 45 96 54 55 ou antoincote16@gmail.com

- les activités hors randonnées tel 05 45 21 82 39 ou pierrette.viger@orange.fr

- le chapiteau: tel 05 45 96 53 73 ou jacquetdenis16@gmail.com

- si vous voulez connaître la vie du club, consultez notre blog:

lesgalochesmareuillaises.centerblog.net

Venez nombreux rejoindre notre association

A très bientôt sur nos chemins

La Présidente
Pierrette Viger



L'ATELIER DE L'EOLIENNE
vous présente leurs meilleurs vœux
pour l'année 2016



★★★★★★★

Cette année 2015 s'est encore déroulé pour notre petit club dans la sérénité.

Nous nous organisons pour vous présenter lors du marché Fermier 2016, de nouveaux articles qui attireront toute votre attention sur notre stand.

Nous vous présenterons également des compositions florales effectuées avec le concours de Laëtitia .

Je vous souhaite donc de la part de tout le bureau et les membres de notre club, une année 2016 pleine de joie, de bonheur et de santé.

★★★★★★★

Laure GRIMALDI
Présidente

Mot du président 2016

Chers adhérents(es), chers amis(es)

Après une année 2015 marquée par de tragiques évènements, mes premières pensées seront pour toutes ces familles blessées si injustement. Nous voici face à 2016 qui, espérons le, sera porteuse de bons et joyeux moments.

Mesdames et Messieurs les membres du bureau se joignent à moi afin de vous souhaiter à toutes et tous une bonne et heureuse année 2016, quelle vous apporte bonheur santé et réussite dans votre vie professionnelle et sportive.

L'année écoulée fut assez mitigée pour "Les Guidons Mareuillais". En effet, si notre course d'orientation remporta un franc succès avec un nombre toujours croissant de participants, il n'en fut pas de même pour notre randonnée du mois d'août qui fut copieusement arrosée du samedi matin au dimanche soir. Malgré cela certains n'hésitèrent pas à faire le déplacement de Vendée, du Médoc, du Blayais ou de la Vienne spécialement pour rouler à Mareuil, preuve d'une qualité de circuits et de services reconnu dans le milieu vététiste. Ainsi 160 "braves" se sont élancés sous une pluie incessante, merci à eux car leurs soutiens et leurs commentaires nous ont énormément réconfortés.

Mais nous voici en 2016 et c'est avec enthousiasme que nous abordons cette nouvelle saison qui commencera par notre ORIENTATION VTT ou MARCHE le dimanche 22 mai, suivi par notre RANDONNEE VTT et MARCHE le dimanche 07 août et c'est notre traditionnel repas des adhérents et bénévoles, le samedi 05 novembre, qui viendra clôturer cette année.

Un grand BRAVO aux membres des Guidons Mareuillais pour leur énorme travail de préparation et leur disponibilité lors de nos manifestations. Je tiens à remercier aussi tous les bénévoles venus nous aider pour notre randonnée.

Un grand merci aux sympathiques "Galoches Mareuillaises" pour leur soutien physique et logistique. Merci à la commune de Mareuil et aux différentes personnes qui nous prêtent gentiment leurs terrains lors de nos manifestations, ainsi que tous les propriétaires grâce à qui nous pouvons exercer notre sport toute l'année.

Michel Martin

Président de l'association: Les Guidons Mareuillais

Pour cette nouvelle année scolaire, l'Association des Parents d'Élèves est constituée de 9 bénévoles.

Voici le nouveau bureau :

- Présidente : Mme Allison MANDON
- Trésorière : Mme Jennifer GARREAU
- Secrétaire : M. Benoit DORÉ

Et les membres actifs :

- Mme Catherine GARY
- M. Hervé GARY
- Mme Carole GEORGEON
- Mme Angélique HOLLIEZ
- M. Thibault PIOFFRET
- Mme Fanny VERNADAL

L'équipe étant nouvelle, nous aurions besoin de volontaires pour mener à bien le planning des manifestations. Toute aide, même ponctuelle, sera la bienvenue !

L'argent récolté lors des manifestations sert à l'achat de matériel pédagogique et au financement des projets des enseignants des 2 écoles.

Voici le planning des manifestations pour 2016 :

- *16 janvier 2016* : Loto à la salle des fêtes de Sonneville
- *13 février 2016* : Boum déguisée pour les enfants de 14h à 17h30 à la salle des fêtes de Courbillac
- *16 mars 2016* : Tombola à l'école de Courbillac
- *26 mars 2016* : Chasse aux œufs de 14h à 17h à l'école de Mareuil
- *30 avril 2016* : Vente de plantes (sur commande) de 10h à 18h à l'école de Courbillac
- *1^{er} juillet 2016* : Kermesse à l'école de Courbillac

Toute l'équipe espère votre présence lors de ses manifestations et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2016.

Présentation du Système d'Echange Local de Mareuil.

« *La Richesse du SEL* » de Mareuil a été créée fin 2011 sous l'impulsion de Caroline Descat qui a présidé l'association pendant plusieurs années.

Comment ça marche ?

Les adhérents à « la Richesse du Sel » échangent des services, des savoirs, des biens via une monnaie fictive : le grain de sel. Chaque adhérent liste ses offres et ses demandes qui sont répertoriées dans le Journal du Sel.

Notre Système d'Echange Local propose l'échange de services et biens tels que :

- Recettes de cuisine,
- Prêt de livres, cassettes vidéo,
- Crochet, tricot, fabrication de vêtements,
- Garde d'enfants ou d'animaux,
- Aide pour un déplacement ou un déménagement,
- Aide aux devoirs, relecture de documents,
- Aide pour le jardinage, bricolage, peinture, petits travaux de maçonnerie,
- Prêt d'outils,
- Légumes et fruits de saisons, œufs,
- Plants de fleurs et de légumes,
- Bocaux pour conserves,
- ...

Par ailleurs, des adhérents animent régulièrement des ateliers collectifs :

- Jardinage, taille d'arbres, arbustes,
- Lecture (Echanges autour de livres lus par chacun),
- Cuisine (Raviolis chinois, chocolats, macarons, paëlla, ...)

Le but est l'échange, la convivialité, l'ouverture aux autres, l'enrichissement des rapports humains constructifs, **le lien est toujours privilégié au bien.**

Pour en savoir plus, venez nombreux à notre prochaine *Assemblée Générale*, suivie d'un apéritif, le vendredi 12 février de 19h à 20h dans la salle de la Mairie de Mareuil.

Aussi, pour faciliter son organisation, nous vous rappelons de bien vouloir confirmer votre présence ou absence, dès que possible, à Marie-Thérèse Lefort : lefortroger@orange.fr ou 05 45 96 86 76.

Au plaisir de vous accueillir à « *La Richesse du SEL* » de Mareuil !

Les membres du Bureau vous souhaitent une très belle année 2016.



LE CLUB DU 3^{ème} AGE DE MAREUIL

Le Club du 3^{ème} Age vous présente leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année déjà bien commencée de bonne santé et de prospérité.

Nous nous rassemblons deux fois par mois, les mercredis après-midi, de 14h00 à 18h00.

Le club et moi-même profitons de ce petit compte-rendu pour inviter toutes les personnes de plus de 60 ans à venir nous rejoindre pour agrandir le club et de faire d'autres activités que la belote et le scrabble.

L'association du club du 3^{ème} âge a vu le jour le 29 septembre 1985.

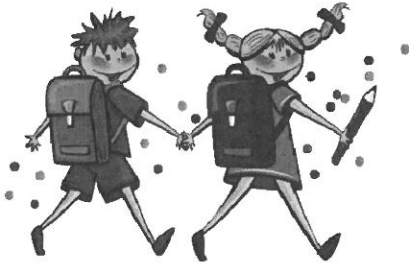
La cotisation annuelle est de 16,00€, pour couvrir les frais d'assurance, les timbres et le fonctionnement du club ; et 1,50€ pour les après-midi récréatives.

Nouveauté cette année : nous allons organiser un loto à la salle des fêtes de Mareuil, qui aura lieu le vendredi 11 novembre 2016. Nous vous donnerons plus de précisions dans un bulletin communal.

Le club vous présente une nouvelle fois tous ses vœux pour 2016.



La Présidente - Le bureau du 3^{ème} âge



LE MOT DU SIVOS

2015, une année noire avec l'horreur des attentats tant sur la liberté d'expression avec « Charlie Hebdo », sur la vie courante avec la prise d'otages de l'hyper cacher que sur l'insouciance et la joie de vivre anéanties par les fusillades des terrasses et de la salle de spectacle du Bataclan.

2015, année perturbée par la loi NOTRE. Les schémas de fusion, la baisse des dotations, les mariages des communes... que de réunions, que d'énergie dépensée pour comprendre, traduire les sous-entendus, démêler les écheveaux d'informations plus ou moins contradictoires.

Il faut choisir, mais choisir quoi ???

2015, année de mise en place des Temps d'Activités Périscolaires. Malgré toutes nos peurs, les activités se sont très bien passées, les enfants ont découvert les animaux de la ferme d'Yvonne, ils se sont initiés à la zumba, ils ont créé des petits jardins potagers.

2016 va naître dans ce contexte, espérons que tout se calme, que nos vies redeviennent douces et paisibles.

Espérons que le travail refleurisse et que notre liberté perdure.

Bonnes fêtes à tous,
Paix, joie dans vos familles.

Bernard GILLOIS
Président du SIVOS



Les nouvelles des écoles, 2015, une page se tourne...

Cette année a été marquée par le départ en retraite de Madame Viviane Emon plus connue sous le surnom de tata Vivi. Après s'être dévouée de nombreuses années pour l'école elle profite enfin d'un repos bien mérité. Nous la remercions pour la bienveillance avec laquelle, rentrée après rentrée,

elle a su accompagner les enfants.

L'école s'est adaptée à son nouveau rythme.



Le personnel du Sivos, qui encadre les TAP, s'est emparé de ces nouveaux temps périscolaires avec enthousiasme.

De nombreuses activités (bricolage, bibliothèque, potager, jeux de plein air, motricité...) ont ainsi pu être proposées.



La venue de la mini ferme et l'intervention de Marie Laure Lamant pour des séances de Zumba se sont révélés être deux temps forts, grandement appréciés par les enfants.

En septembre 2015, l'école maternelle a repris un nouveau souffle grâce à l'introduction des nouveaux programmes. Ces programmes réaffirment les spécificités de cet enseignement fondé sur des modalités d'apprentissages motivantes pour les très jeunes élèves.

Nous souhaitons que la bienveillance mise en valeur par ces programmes soit au centre de notre projet d'école.

L'équipe enseignante

SOCIETE DE CHASSE

La Société de Chasse vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2016.

Durant l'année 2015, toutes nos manifestations se sont révélées positives et ont permis de dégager un bon résultat.

L'ouverture de la saison 2015-2016 a connu un changement avec la modification du territoire des réserves.

De plus en plus, nous voyons s'accroître la participation des non-chasseurs à nos manifestations et nous les en remercions.

La chasse est un loisir parmi tant d'autres et il y a de la place pour tout le monde.

Le Bureau vous souhaite une très bonne et heureuse année 2016.

Le Bureau.



Petits rappels utiles.....Comment vous dire???

Feux de plein air : La mairie ne délivre plus d'autorisation de feu de plein air, sauf aux agriculteurs et pour les végétaux malades. Tous les autres feux sont interdits. Il y va de votre responsabilité.

Mouvements de population : Encore un rappel qui est très important et utile pour suivre les mouvements de population sur la commune. A tous les propriétaires bailleurs, il est impératif de nous indiquer les locataires entrants et sortants, ainsi que le nombre de personnes dans vos logements. Aux locataires et aux nouveaux propriétaires, merci de vous faire connaître en mairie dès votre arrivée afin que nous puissions vous donner les informations relatives à la vie du village, mais aussi pour les services de la Poste, les livraisons par transporteur et enfin pour associer un visage et un nom.

Élagage : Je ne manque pas, à chaque petit journal ou presque de vous alerter sur l'élagage des arbres en bordure des voies communales. C'est de votre responsabilité. J'ai déjà, l'an dernier, demandé aux propriétaires des parcelles du bois de la Garde en aplomb de la voie communale, de prendre leur disposition afin de faire procéder à l'élagage de leurs arbres qui menacent la sécurité et dont les branches sont vraiment sur la voie publique... Rien, à ce jour n'a été fait. J'envisage cette année de faire un point sur tous les endroits les plus à risque, et prévenir les propriétaires concernés. Nous venons de faire une opération élagage chemin du Belvédère aux Maisons neuves, sur des arbres appartenant à la commune.

Vigilance citoyenne : La réunion publique prévue en 2015 n'a pas pu avoir lieu, faute de temps et n'ayant pas obtenu de rendez-vous de la gendarmerie. Je viens de reprendre contact avec cette dernière et j'attends qu'une date soit fixée. Les panneaux sont prêts à être mis en place.



Chiens en état de divagation : La situation de ces derniers mois m'amènent à vous faire à nouveau ce rappel concernant nos amis à quatre pattes. Les services de la Poste ont eu quelques déboires avec des chiens en état de divagation, en dehors de la propriété de leurs maîtres.

A plusieurs reprises, la mairie a été alertée sur un chien en liberté, visiblement assez hargneux, aux abords de la mairie. M'ont été signalés également des sacs poubelles éventrés. Un chien a également été victime d'un accident (patte cassée) suite à une collision avec une voiture. Des administrés ont également constaté la disparition de leurs poules lesquelles ont été victimes d'un chien en état de divagation. Je vous rappelle qu'en cas d'accident, de morsure ou autre, votre responsabilité est engagée.



Ordures ménagères, sacs noirs, sacs jaunes, containers à verre : Vaste sujet que le traitement des déchets! Je suis allée courant janvier, visiter le centre de tri des sacs jaunes à Mornac. Centre automatisé au maximum avec le tri des papiers, cartons, plastiques, métaux etc....

5600 m2 de bâtiments, 11 tonnes à l'heure d'emballages triés. 80 tapis convoyeurs des emballages et 9 lignes de tri pour les matières. En bout de chaîne, 28 opérateurs de tri qui effectuent 1800 gestes par heure. Il est impressionnant de voir ce centre en activité et la vitesse à laquelle sont triés les déchets. Ce qui est encore plus impressionnant est de voir ces hommes et ces femmes, devant le tapis convoyeur, qui s'activent à trier ce que les machines ont laissé passer. La vitesse, le bruit, la concentration, c'est un métier difficile pour lequel il faut avoir de bonnes conditions physiques. Il faut accepter ces conditions de travail pénibles, avec des embauches sous contrat, rémunérés au smic. Ce qui m'a énormément frappé, ce sont les déchets qui n'ont rien à faire dans les sacs jaunes, comme des animaux morts, des sacs congélation avec leur contenu, des batteries de tondeuse, des déchets médicaux avec des pansements souillés; mais le pire du pire, ce sont les seringues; Je ne comprends pas que des personnes puissent manquer à ce point de civisme pour jeter de tels déchets dans les sacs jaunes. C'est un manque total de respect pour les opérateurs; Pour information, le centre de tri ATRION se visite gratuitement.

Assainissement autonome : Nous avons eu sur la commune le premier contrôle de nos assainissements en 2013. Les propriétaires dont les installations ne sont pas aux normes ont 4 ans pour le faire. Fin 2017, début 2018, un second contrôle est programmé par la communauté de communes afin de vérifier si les installations défectueuses ont été mises aux normes.

La mairie : Pour une question, un besoin en dehors des horaires d'ouverture du secrétariat, vous pouvez me contacter au 06.26.90.15.56.

Je passe tous les jours en fin de matinée et je suis à votre disposition.

Un petit rappel : Si vous avez besoin d'un peu de terre végétale, la commune en dispose. Vous pouvez nous contacter.

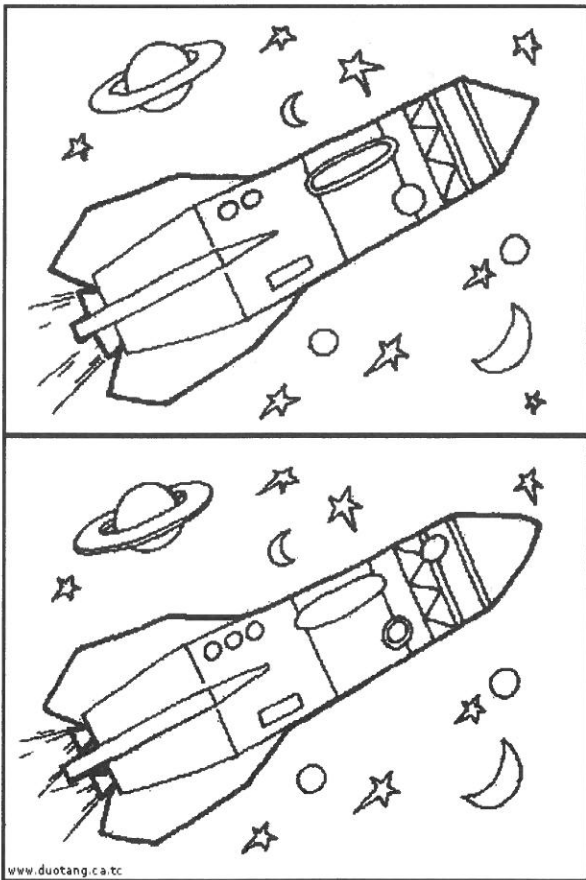
L'agence postale : Service public, pour des opérations simples de retrait, dépôt, timbres, envoi courriers, colis, mandats etc..... Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Carte Nationale d'Identité : Les cartes périmées à compter du 1^{er} janvier 2014, sont automatiquement prolongées de 5 ans, sans démarche à effectuer auprès de la mairie. Les seuls cas où il est possible de la renouveler, lorsqu'elle est périmée à cette date, sont un changement d'état civil, un changement d'adresse ou si vous partez à l'étranger.

JEUX POUR LES ENFANTS



Trouve les erreurs



Relie les points

